

Franck MARLIN

Député de l'Essonne

Membre de la Commission
de la défense nationale et
des forces armées

Maire honoraire d'Étampes

Paris, le 30 janvier 2018

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques jours j'appelais votre attention sur les conséquences engendrées par les travaux de modernisation de la ligne de RER C sur les trajets des usagers et l'absence manifeste de réponse pérenne à celles-ci.

C'est une nouvelle fois à l'écoute de mon territoire et des usagers qui empruntent quotidiennement cet axe du réseau de transports en commun de l'Île-de-France que je vous enjoins à prendre connaissance avec la plus attention de la situation insoutenable qui s'est établie sur la ligne et qui semble à ce jour être dépourvue de solution jusqu'en 2025.

La ligne C est l'une des plus fréquentée du réseau, avec près de 500 000 usagers par jours.

Or, compte tenu des nouvelles réglementations environnementales dont la portée progresse de plus en plus, nombre de nos concitoyens propriétaires de véhicules jugés trop polluants du fait de leur ancienneté ou de leur alimentation font l'objet d'une interdiction de circuler au sein de la petite couronne. Une interdiction qui devrait, par pur bon sens, s'inscrire dans une dynamique de complémentarité assurée par la SNCF.

Cette interdiction touche celles et ceux qui ont fait le choix d'un cadre de vie plus agréable, parfois aussi en raison des prix de l'immobilier, et plus encore des populations modestes, pour lesquelles la seule alternative à l'utilisation de leur véhicule réside en l'utilisation des transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation.

Ceci conduit donc inexorablement à une augmentation du nombre de passagers. Augmentation qui ne peut être contenue de façon pleinement sécurisée par les infrastructures actuelles en raison de leur vétusté mais également du manque de places à bord. Il est anormal de constater quotidiennement des rames surchargées, parfois même insalubres, mettant en danger la sécurité et la santé des usagers.

Une situation qui plus est couplée avec des retards et des interruptions de trafic quotidiennes pour lesquels l'information donnée par les annonces en gares ou sur les plateformes en ligne prévues à cet effet sont très insuffisantes pour des voyageurs exaspérés, voire même souvent fausses ou contradictoires.

Ces phénomènes ne sont certes pas récents mais les travaux de modernisation les ont accrus de manière exponentielle. Ainsi, depuis la fin du mois de novembre dernier, les usagers de la ligne C ont eu à connaître de 7 jours de grève, les 27 novembre, 1^{er}, 6, 18, 20 décembre ainsi que les 8 et 15 janvier 2018.

Ces défaillances du service proposé ne se limitent pas, comme la SNCF semble le penser, à l'unique sphère du transport pour les utilisateurs. Elles ont des répercussions dans leur sphère professionnelle (discrimination à l'embauche, licenciement, sanctions pour retards répétés...), scolaire pour les étudiants (retards voire examens manqués, entretiens...), mais également dans leur vie familiale dont le temps consacré s'amenuise d'autant que grandissent les temps de parcours.

Un allongement des trajets qu'une anticipation raisonnable ne suffit plus à ajuster tant les répercussions des travaux se font sentir sur cette ligne : panne de trains et des réseaux électriques, rails endommagés, feu dans un tunnel, difficultés d'acheminement du personnel, colis suspect...

Et pour beaucoup d'usagers quotidiens, cette situation va se prolonger jusqu'en 2025, tels que l'ont rappelé Messieurs Alain Krakovitch, directeur général de Transilien, et Didier Bense, directeur de SNCF Réseau Ile-de-France, dans une interview donnée ce lundi au journal *Le Parisien*.

Cet aveu d'échec, d'une bataille déjà perdue après seulement une année de travaux est révélateur de l'abandon et du profond désintéressement témoigné vis-à-vis des usagers, à qui la direction de la SNCF aurait tout aussi bien pu répondre « tant pis ». Cela n'est pas supportable.

Comme toujours les voyageurs de la ligne C, et plus encore ceux de la Grande Couronne, sont les grands oubliés lorsque l'on parle d'efficacité du service. Mais ce sont aussi les oubliés en termes d'indemnisation, quand pourtant il est octroyé, de l'autre côté du périphérique, des dédommagements aux usagers des lignes A et B. Et pourtant, c'est bien un abonnement commun pour les zones 1 à 5, souscrit au même tarif, avec les mêmes attentes légitimes en termes de qualité du service fourni qui est de rigueur.

Ils demandent aussi une optimisation des dessertes, le rétablissement de celles sur le Val d'Orge qui avaient supprimées faisant suite à l'incendie du poste des Ardoines, des connexions efficaces avec les bus, et la mise en place d'un service de remplacement en cas d'interruption totale du service ainsi que maintien des bus plus tardivement jusqu'à la reprise du trafic en cas d'incident.

Ce constat est dramatique eu égard à la mission de service public que doit assurer la SNCF et ne peut continuer à prévaloir jusqu'en 2025. Une concertation avec l'ensemble des acteurs du réseau francilien en association avec les partenaires locaux, afin de proposer une offre optimale et enfin adaptée à la conjoncture est indispensable.

Dans l'attente des propositions de la SNCF de nature à répondre aux attentes légitimes des usagers,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bao à b3



Franck MARLIN

Monsieur Bertrand GOSSELIN
Directeur régional
Directeur Ligne C
Campus Île-de-France SNCF
34, rue du Commandant René Mouchotte
75699 PARIS Cedex 14

FM/JR/18-01